

Le **FCPE Agrica Epargne Obligataire** est un fonds dont l'actif sera investi dans des supports relevant des marchés obligataire et monétaire. Il a pour objectif de surperformer, sur son horizon de placement de 2 ans minimum et après prise en compte des frais courants, son indice composite de référence (depuis le 01/12/2023, cet indice est composé de : 65% Bloomberg Eur Agg Treas. TR + 35% €STR).

Agrica Epargne Obligataire est un fonds de partage et reverse 5% de ses frais de gestion à une organisation tournée vers la santé : Siel Bleu

## L'Equipe de Gestion

**Yann CARRE** Responsable Multigestion

**Alexis BOUNIF** Gérant Multigestion

**Mousbahou TAHIR** Assistant Gérant

## Profil de Risque SRI \*



← Risque le plus faible Risque le plus élevé →

\* Indicateur de risque (SRI) :

L'indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas « sans risque ».

## Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	34,09
Actif net portefeuille (EUR)	13 169 307,99

**Date de création** 14 mai 2013

**Forme juridique** Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

**Code AMF** 990000109419

**Devise** EUR

**Durée de placement recommandée** 2 ans minimum

**Périodicité** Hebdomadaire

**Frais de gestion maximum** 0,40%

**Frais de gestion indirects maximum** 0,85%

## Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	2,89%
Volatilité indice	3,01%
Tracking error	0,71%
Alpha de Jensen	0,87%
Ratio de Sharpe	0,21
Ratio d'information	1,25
Sensibilité	4,53

## Performances nettes de frais 26/08/2025 (source: AGRICA Epargne)

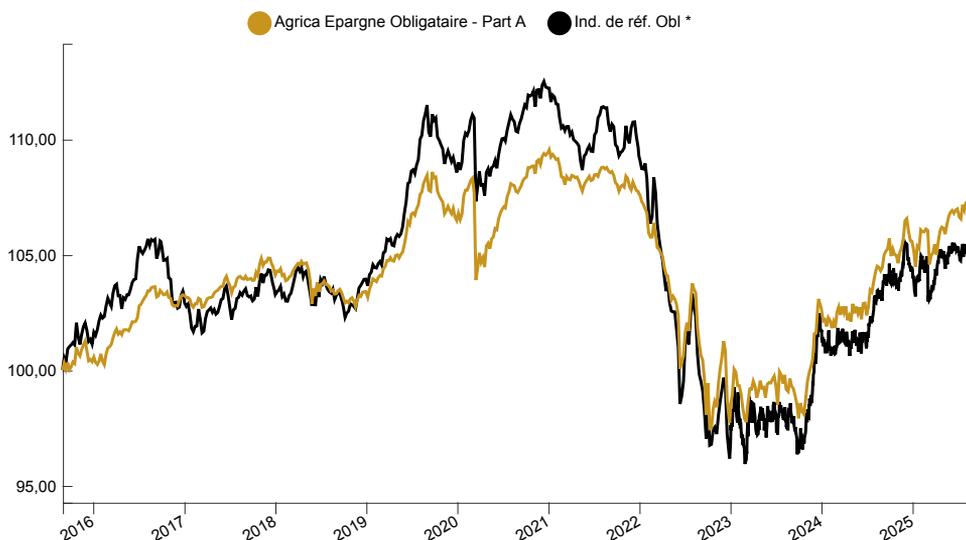
Performances	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
<b>Part A</b>	<b>0,01%</b>	<b>1,30%</b>	<b>2,53%</b>	<b>5,73%</b>	<b>-0,74%</b>
<b>Ind. de réf. *</b>	<b>-0,21%</b>	<b>0,45%</b>	<b>1,73%</b>	<b>5,08%</b>	<b>-4,95%</b>
<b>Écart</b>	<b>0,22%</b>	<b>0,85%</b>	<b>0,80%</b>	<b>0,65%</b>	<b>4,21%</b>

## Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2024	2023	2022	2021	2020
<b>Part A</b>	<b>2,67%</b>	<b>5,21%</b>	<b>-9,20%</b>	<b>-1,64%</b>	<b>2,76%</b>
<b>Ind. de réf. *</b>	<b>2,57%</b>	<b>5,85%</b>	<b>-11,99%</b>	<b>-2,45%</b>	<b>3,05%</b>

*Disclaimer : Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.*

## Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



## \* Historique des Indices de Référence Obligataire :

Jusqu'au 02/01/2022, l'indicateur de référence : 65% de l'indice Euro MTS Global coupons réinvestis + 35% de l'Eonia

A partir du 02/01/2022, l'indicateur de référence : 65% de l'indice Euro MTS Global coupons réinvestis + 35% de l'€STR

\* A compter du 01/12/2023, l'indicateur de référence : 65% de l'indice **Bloomberg Eur Agg Treas. Tr** + 35% de l'€STR

### Les marchés

En août, les marchés financiers ont été tiraillés entre des tensions politiques en Europe et des signaux macroéconomiques plus favorables aux États-Unis.

En Europe, la situation française a concentré l'attention : l'issue incertaine du vote de confiance prévu en septembre à la demande du gouvernement Bayrou a fait resurgir le risque politique. Cette incertitude s'est traduite sur les marchés obligataires par un élargissement de la prime de risque vis-à-vis de l'Allemagne, tandis que le CAC 40 sous-performait ses homologues européens.

Au niveau européen, on notera le retour en zone d'expansion du PMI manufacturier pour la première fois depuis plus de trois ans, signalant une reprise de la dynamique industrielle et alimentant l'espoir d'un redressement conjoncturel.

Le climat a été plus favorable outre-Atlantique. Les indices actions, portés par des chiffres d'inflation de juillet en ligne avec les attentes, ont atteint de nouveaux records historiques. L'optimisme a été renforcé par le discours de Jerome Powell à Jackson Hole durant lequel le président de la Fed a adopté un ton conciliant, évoquant explicitement la possibilité de baisses de taux dès l'automne face à un ralentissement de l'économie. Cette inflexion a été accueillie avec enthousiasme par les investisseurs, provoquant une baisse marquée des rendements obligataires et une accélération de la dynamique haussière des actions, portées notamment par les grandes valeurs technologiques.

Sur le plan géopolitique, la rencontre entre Donald Trump et Vladimir Poutine en Alaska a constitué un événement symbolique, marquant une reprise du dialogue entre Washington et Moscou. Bien qu'elle n'ait pas débouché sur des accords concrets, cette entrevue a toutefois renforcé l'idée d'un statu quo diplomatique favorable à la Russie, laissant planer des incertitudes pour les investisseurs.

Dans ce contexte, les marchés américains ont inscrit de nouveaux records en août (S&P 500 +2.0%, Nasdaq +1.6% en USD), tandis que les marchés européens ont progressé plus modestement (MSCI EMU +0.4%), pénalisés par la contre-performance des actions françaises (CAC 40 -0.9%) liée à la dégradation du climat politique national.

Du côté des marchés obligataires, les taux souverains ont reflété ces dynamiques contrastées : le rendement du Bund allemand est demeuré stable à 2.7%, tandis que l'OAT française s'est tendue jusqu'à 3.5% sous l'effet des incertitudes politiques nationales. À l'inverse, aux États-Unis, les anticipations d'assouplissement monétaire ont favorisé une détente des rendements du Treasury, qui s'établit à 4.2% (-15 bps).

### Les opérations

Nous avons réduit l'exposition aux obligations convertibles, qui est ainsi passée de 3.3% à 1.5%. En contrepartie nous avons renforcé notre position sur le fonds BlueBay IG Euro Government Bond.

### Le positionnement du FCPE

L'exposition aux marchés obligataires est inférieure à l'indice de référence (59% contre 65%) tandis que la poche la moins risquée est surpondérée (40% contre 35%).

La poche obligataire est majoritairement investie en obligations souveraines (81.5%), des obligations d'entreprises (16%) et des obligations convertibles (2.5%) complètent cette allocation. La sensibilité taux est inférieure à l'indice de référence.

La poche la moins risquée est composée de fonds de performance absolue (63%), de fonds d'obligations d'entreprises court terme (8%) ainsi que de fonds monétaires (29%).

### Les performances

Sur la période s'étendant du 29 juillet au 26 août, le FCPE réalise une performance de +0.01% contre -0.21% pour son indice de référence.

Les deux poches composant le portefeuille surperforment.

Au sein de la poche obligataire, les principaux contributeurs à la performance relative sont les fonds d'obligations d'entreprises à l'instar de Amundi Euro Corporate Bond Climate (+0.2%) et M&G European Credit (+0.1%).

Le fonds BlueBay IG Euro Government Bond contribue également puisqu'il termine le mois à l'équilibre alors que son indice de référence baisse de -0.4%.

Au sein de la poche la moins risquée, le principal contributeur à la performance relative est Lazard Credit Opportunities (+0.7%).

Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

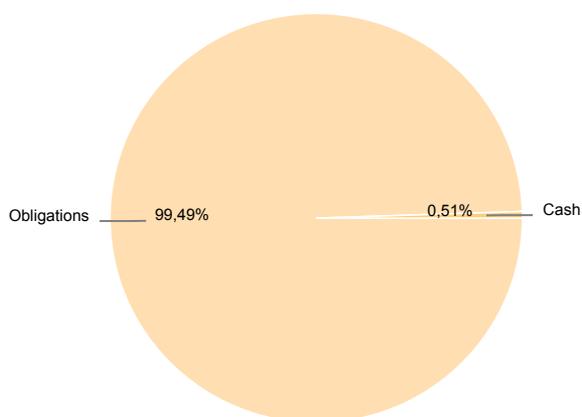
Nombre de lignes

15

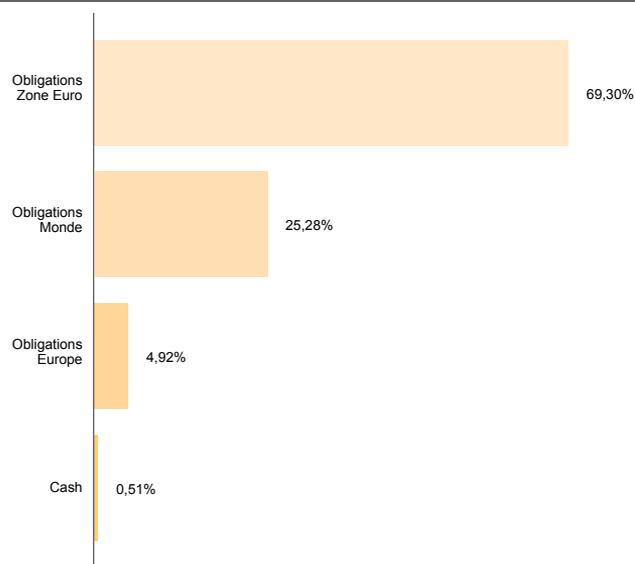
10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

ASTRIA-CD	Obligations Zone Euro	14,92
BLUEBAY INVEST GR EURO GV-I	Obligations Zone Euro	12,28
SIENNA MONETAIRE-I	Obligations Zone Euro	11,72
AMUNDI EURO GOVERN BOND-IE C	Obligations Zone Euro	11,19
DNCA INVEST ALPHA BD I	Obligations Monde	10,60
AMUNDI-EUR GOVT BD RES-IEURA	Obligations Zone Euro	9,96
LAZARD CREDIT OPP I-PVC EUR	Obligations Monde	7,40
CANDRIAM BD. CDT. OPPORT.	Obligations Monde	7,27
ESIF-M&G EU CRD INV-A EUR A	Obligations Europe	3,89
AMD RE IN-EU COR BD CL-I C	Obligations Zone Euro	3,60

Allocation d'actifs



Repartition géographique





**AGRICA ÉPARGNE** • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA

21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00

RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clefs (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. **LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES.** Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 26/08/2025.